



Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 076-217605575-20251118-00_73_11-DE
S2LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	L'an deux mil vingt cinq Le 18 novembre à 20 heures 30
	Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.
DATE D'AFFICHAGE	<u>Etaient présents</u> : Boris DUBUC, Jacques BACHELET, Jean-Luc BERTHELOT, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOUDONNAY, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER
	<u>Etaient absents</u> : Isaline HAMEL, Sandrine THOREL, Cindy MORELLEC.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15	<u>Procurations</u> : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC
	Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.
Délib.n°067/2025 : Délibération convention avec Caux Seine Développement	
PRESENTS :	M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention peut être signée avec Caux Sein Développement pour l'aide à l'installation au commerce local.
VOTANTS :	Une participation au capital est demandée à la commune avec l'achat de 5 actions pour un montant de 500 € l'action.
PROCURATION :	Après en avoir délibéré par :
OBJET :	Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
	<ul style="list-style-type: none">• Donne son accord à la signature de cette convention.• Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier
	Pour extrait conforme,
	Le Maire, Boris DUBUC.
	 